



Brevet Professionnel Conducteur de Machines Agricoles

Diplôme délivré par le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**
(Titre RNCP 37024)

Public concerné nombre

Toute personne souhaitant travailler dans le milieu agricole et notamment se spécialiser dans la conduite et l'entretien des engins agricoles. Promotions de 6 à 10 alternants.

Prérequis Modalités et délai d'accès

Prérequis Apprentissage :

- être titulaire d'un niveau 3
- Avoir min 16 ans et moins de 30 ans et / ou un statut de travailleur handicapé,
- Signer un contrat d'apprentissage
- Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme.
- Si le candidat est titulaire d'un Bac, un parcours aménagé peut lui être proposé.

Pré-requis Formation Continue:

- Obtention d'un statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- Justifier d'une année d'activité professionnelle.
- Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme.
- Avoir confirmé son projet de reconversion professionnelle par une expérience pratique minimale

Modalités d'accès :

- entrée permanente au plus tard 7j après un 1er contact et sous réserve d'un entretien de positionnement et d'un contrat signé ou d'un accord de financement. Un dossier d'inscription sera à compléter et nous renvoyer.

Présentation générale (problématique, Intérêt)

- Ce diplôme permet de former des personnes pour la conduite d'engins agricoles.

Le conducteur d'engins agricoles intervient pour le compte ou à la demande d'un agriculteur en pilotant des engins agricoles et/ou de chantier extrêmement spécialisés.

En cas de panne, il/elle sera en capacité de réparer les matériels directement sur les chantiers ou dans l'entreprise. Il/elle réalise également les opérations d'entretien de fond et de remise à niveau des engins agricoles (démontage, graissage, affûtage, remplacement des pièces usées ...).

Il/elle sait piloter et connaît précisément les caractéristiques techniques et mécaniques des engins suivants : tracteur, épandeurs à fumier, semoirs à céréales et monograins, chargeurs télescopiques, pulvérisateurs, matériels de récolte (moissonneuses batteuses, ensileuses, arracheuses à betteraves, arracheuses de pomme de terre ...)

Statuts possibles

Stagiaire de la formation continue / Apprenti(e) / Salarié(e) en contrat de professionnalisation

Objectifs

- Le BPCMA permet d'acquérir les compétences nécessaires à :
 - l'organisation de chantiers agricoles, la conduite de machines agricoles
 - la maintenance des machines agricoles

Le BPCMA confère la capacité à l'installation et permet l'obtention d'aides spécifiques (DJA, ...) pour les personnes de moins de 40 ans.

Contenu de la formation

- UC 1 : Se situer en tant que professionnel
- UC 2 : Organiser le travail sur les chantiers de travaux agricoles mécanisés P 75h P 101h
- UC 3 : Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de mise en place des cultures P 150h P 109h
- UC 4 : Réaliser des travaux mécanisés sur les cultures et de transport des produits agricoles
- UC 5 : Assurer l'entretien et les réparations courantes des machines et des équipements agricoles
- UC 6 - UCARE au choix : Travaux de récolte des cultures OU Travaux de récolte des fourrages

Programme détaillé :

- Atelier, soudure, conduite de matériels
- Visites et réalisation de chantiers agricoles
- Journées techniques (JA, CUMA, ETA)
- Sorties (Innov-Agri, SAME Deutz-Fahr, ...)

Modalités pédagogiques

Formation en alternance :

Contenus théoriques et pratiques à la MFR et dans une entreprise (ETA) partenaire.

Mise en situation professionnelle dans des exploitations et entreprises agricoles partenaires.

Compétences Capacités professionnelles visées

Assurer en autonomie les activités principales de :

- travail du sol
- maîtrise des techniques de récolte
- conduite, entretien courant, maintenance du matériel agricole
- conduite d'engins de chantier en sécurité

Assurer le management de proximité des chantiers

Durée et rythme de la formation

Le BP CMA se déroule sur 12 mois en alternance en formation continue, et 24 mois en apprentissage (Ou 12 mois si allègement possible)

Semaine type en formation : lundi, mardi et mercredi en centre (MFR et ETA partenaire), jeudi et en vendredi en entreprise.

Dates

La formation démarre mi-septembre et se termine mi-septembre de l'année suivante pour la FC ou l'Apprentissage sur 12 mois.

Lieu(x)

Formation : MFR de Thiviers – La Filolie 24800 THIVIERS et à l'ETA / Concessions partenaires du territoire

Entreprise : En fonction des opportunités et du choix du participant

Coût par participant

Apprentissage

- Formation prise en charge par les OPCO (branches professionnelles), pour consultation des tarifs selon les OPCO : <https://www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>

Formation continue :

- Le tarif est compris entre 16 et 20€/h de formation. En cas de formation partielle ou complète, un tarif individuel sera établi et un devis sera fourni.
- Devis transmis dans les 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- En fonction du statut du candidat son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- Formation éligible aux dispositifs de financement région, au CPF et PTP (Projet de transition professionnelle)...
- Pour les contrats de professionnalisation, ce coût est pris en charge par les opérateurs de compétences et l'alternant perçoit une rémunération indexée sur le SMIC selon la grille nationale en vigueur (https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_6238/simulateur-alternant)

Hébergement et restauration

- Sur chaque site de formation, les apprenants ont à leur disposition pour le repas du midi, un espace chauffé avec point d'eau et micro-ondes.
- Repas sur place possible à 5,50€ par repas.
- Des solutions d'hébergement sont proposées aux alentours : camping de Thiviers, Airbnb, Gîtes
- Des aides sont possibles en fonction du statut de l'alternant.

Responsable de l'action, Contact

Maison Familiale Rurale du Périgord Vert / 24800 THIVIERS

tel. 05 53 55 15 22 / e-mail : mfr.thiviers@mfr.asso.fr

Laura BAILLARD, coordinatrice (07.57.48.78.39 / laura.baillard@mfr.asso.fr)

Formateurs, animateurs et intervenants

- Laura BAILLARD, monitrice à la MFR, ingénieure en agriculture
- Servan LEGEROT, moniteur à la MFR, 10 ans d'expérience professionnelle en agroéquipement
- Jérôme LAGARDE, moniteur à la MFR, BTS agricole et expérience professionnelle
- Olivier PASSERIEUX, moniteur à la MFR, fort de 30 ans d'expérience professionnelle en agroéquipement
- Alexandre QUEYROI, gérant d'ETA
- Autres intervenants de structures spécialisées (ETA, CUMA, MSA, etc...)

Suivi de l'action

Émargement par les formateurs, les alternants et les tuteurs.

Plusieurs visites en entreprise sont prévues tout au long de la formation.

Évaluation de l'action - validation partielle / totale

Le diplôme s'obtient :

- Par validation des unités capitalisables qui correspondent aux modules 1 à 6 inclus.
- Les UC sont valables 5 années et permettent une validation partielle, une acquisition progressive du diplôme.
- Les blocs de compétences sont valables à vie et permettent une validation partielle.
- Les évaluations s'appuient sur des situations de travail.

Le BPCMA est un diplôme de niveau 4 (niveau baccalauréat), il donne la capacité à l'installation.

Ce diplôme peut être également obtenu par la voie de la VAE.

Passerelles et débouchés possibles

Le Brevet Professionnel Conducteur de Machines Agricoles a pour objectif l'insertion dans le milieu professionnel :

- Création ou reprise d'entreprise agricole ou para-agricole,
- Salariat en ETA, CUMA ou entreprise agricole.
- Poursuite d'études en Certificat de Spécialisation ou BTS.

BP CMA

Brevet Professionnel de Conducteur de Machines Agricoles

